



COMMISSION SUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE LA PERSONNE

RECOMMANDATION SUR LA QUESTION DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE, DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

**IXTAPAN DE LA SAL, MEXIQUE
24 AU 27 NOVEMBRE 2002**

CONSCIENTS que les Congrès, Parlements et Assemblées, là où s'exprime essentiellement la représentation politique, indépendamment du déroulement de leur travail, font l'objet d'une critique constante et de diverses remises en question;

AYANT À L'ESPRIT l'importance qu'ont les moyens de communication dans les sociétés modernes et pour la création de perspectives sociales, ainsi que l'obligation de leur impartialité et de leur objectivité;

CONSIDÉRANT que la démocratie représentative éprouve des difficultés étant donné le nombre croissant et le fractionnement des partis dans les démocraties contemporaines;

CONSIDÉRANT que les gouvernements de coalition dans les Assemblées sont en voie de remplacer les gouvernements majoritaires;

AYANT À L'ESPRIT qu'il faut rendre compatible la participation de la société et de ses organisations à la vie politique et sociale du pays et le rôle de la direction des partis politiques;

CONSIDÉRANT que l'égalité de participation des hommes et des femmes est un des principes fondamentaux de la démocratie et du respect des droits de la personne;

CONSIDÉRANT qu'il ne peut y avoir de démocratie sans justice sociale, équité, souveraineté et participation active de la société;

CONSIDÉRANT que l'éthique et la transparence sont des éléments essentiels pour le renforcement des parlements et de la démocratie;

NOUS, parlementaires de la COPA:

AFFIRMONS qu'il faut renforcer le rôle des Assemblées pour faire contrepoids aux pouvoirs de l'État, particulièrement des dirigeants;

EXHORTONS les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à respecter les règles de coexistence démocratique et à donner aux Assemblées parlementaires de leurs pays le poids qui leur revient;

INSISTONS auprès des Assemblées législatives pour qu'elles étudient des mécanismes de renouvellement qui renforcent leur fonctionnement et, par conséquent, la vie démocratique;

SIGNALONS le danger croissant que la représentation politique repose sur des appuis privés qui dénaturent le sens social du service public;

AFFIRMONS que les Assemblées doivent accomplir un meilleur travail de diffusion et d'information, profiter davantage de l'influence des moyens de communication pour faire connaître le sens de la représentation ainsi que les activités et le travail des parlementaires;

AFFIRMONS que l'équité et l'égalité de la participation des femmes et des hommes figurent parmi les principaux objectifs de notre organisation;

ENGAGEONS volontiers à élaborer la mission éducative de nos parlements respectifs en matière de démocratie, de connaissance des droits de la personne et de droit international, dans le but non seulement de légiférer en fonction de l'être humain, mais aussi de sensibiliser les citoyens, et plus spécialement les jeunes générations, aux réalités politiques, économiques et sociales d'un État démocratique, et au fonctionnement des institutions parlementaires;

ACCEPTONS d'encourager l'assainissement des règles de financement des partis politiques et des campagnes électorales de nos pays respectifs, dans le but de donner à ces processus plus de transparence et d'équité;

NOUS ENGAGEONS à rendre plus transparents les processus de ratification d'ententes, traités ou accords internationaux, favorisant ainsi la responsabilisation des parlements fédéraux et fédérés dans leurs sphères de compétence institutionnelle, ainsi qu'à demander l'information complète et adéquate aux dirigeants de nos États pendant les processus de négociation de traités lors de réunions intergouvernementales, dans le but d'assurer une surveillance et de faire en sorte que ces traités ne portent pas atteinte à la souveraineté et aux obligations de tous les paliers de gouvernement. Cette exigence prend toute sa pertinence dans le processus actuel de négociation de l'accord de Zone de libre-échange des Amériques;

NOUS ENGAGEONS à veiller attentivement au respect de la démocratie et des droits de la personne dans les Amériques, et nous nous engageons à nous échanger de l'information afin de connaître la situation concernant ces questions dans nos pays et dans les Amériques;

NOUS ENGAGEONS à dénoncer formellement toute rupture de l'ordre démocratique et toute violation flagrante des droits de la personne dans l'hémisphère. À cet effet, nous entérinons la position du Comité exécutif de la COPA, prise au mois de mai dernier, sur la séquestration de la sénatrice Ingrid Betancourt et le problème qui touche la communauté de Vieques, ainsi qu'en ce qui a trait à la Charte démocratique de l'Organisation des États américains touchant les événements survenus en avril dernier dans la République bolivarienne du Venezuela.